



## FESTIVAL DU LIVRE DE PONT-SAINT-ESPRIT ET DU GARD RHODANIEN

### CONCOURS DE NOUVELLES

## RÈGLEMENT

### 1 Présentation

- a. Les organisateurs du concours sont l'Association « Festival du livre de Pont-Saint-Espirit et du Gard Rhodanien ».
- b. Il est organisé dans le cadre du Festival du livre de Pont-St-Espirit qui se tiendra du 24 au 29 novembre 2015.

**Date limite d'inscription : 15 septembre 2015**

### 2 Conditions

- a. le concours est ouvert prioritairement aux collégiens et lycéens du Gard Rhodanien, mais aussi aux adultes (en candidats libres).
- b. **le thème de la nouvelle est celui du Festival du livre :**

*Rêve(s) de demain*

Imaginez un monde pour demain (exemples : utopies – paysages – urbanisme – espaces - organisation – mode de vie – avancées scientifiques – de nouveaux êtres ? - civilisation extra-terrestre – évolutions biologiques – etc.)

- c. Il y a **trois catégories** :

- collégiens
- lycéens
- adultes en candidats libres

**Note** : les élèves peuvent concourir individuellement, mais cela peut aussi être un travail collectif dans le cadre d'un projet pédagogique de l'enseignant.

- d. **Une nouvelle est un genre précis d'écriture, pour vous aider en voici une définition :**

*« La nouvelle est un écrit simple, court et intense qui présente des personnages peu nombreux, comporte des indices annonciateurs et des fausses pistes, favorise le suspense, la dramatisation et se termine par une chute originale et déroutante respectant pendant la cohérence du récit ».*

On pourra utilement consulter aussi le site :

<http://concours-nouvelles.ensta-paristech.fr/2015/>

rubrique « Aide pédagogique »/l'école des lettres.

### 3 Contraintes techniques (calibrage du format pour avoir les mêmes bases)

#### a. La présentation du texte :

01. Format de la page : A4 (21 x 29,7cm)
02. Police de caractère : Arial
03. Grandeur de caractère : corps 12
04. Interligne : 1,5
05. Marges en-tête et bas de page 3 cm – marges côtés 3 cm
06. Recto seul
07. pages numérotées et agrafées

#### b. Détails de l'envoi

01. Limites de la nouvelle : de 1 à 25 pages.
02. Envoi des nouvelles :
  1. Elles doivent être envoyées en 3 exemplaires
  2. **Date limite de réception des nouvelles : 31 octobre 2015**
  3. Les nouvelles seront déposées ou envoyées à la librairie le Chant de la terre – 16 rue Joliot Curie à Pont-Saint-Esprit (30130)
  4. En plus de l'envoi papier les **nouvelles devront aussi être impérativement envoyées par mail** à l'adresse suivante : [concours@festivalLivrePont.fr](mailto:concours@festivalLivrePont.fr)

#### c. Identification de la classe en cas de travail collectif

01. Une feuille de garde reprend :
  1. Nom de l'école et classe participante
  2. Nom et prénom de tous les élèves de la classe
  3. Nom du professeur accompagnant
  4. Une adresse électronique (mail) de contact
02. Le tout sera mis dans une enveloppe sur laquelle figurent le nom de l'école et la classe
03. Cette page de garde sera aussi reprise sur l'envoi qui se fera par email.

### 4 Les prix :

Les meilleures nouvelles feront l'objet de l'édition d'un recueil qui sera remis à chaque participant et diffusé gratuitement à la librairie (*sous réserve de subvention*).

Le lauréat de chaque catégorie se verra attribuer un prix : voyage – sortie découverte.

Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix.

## **5 Le jury :**

Le jury est composé de membres ayant des activités leur permettant de porter un jugement qualifié sur les œuvres soumises à leur appréciation. Le jury désigne en son sein un ou une président(e) garant du strict respect par le jury des critères littéraires du concours, de la qualité des débats et de l'indépendance des choix du Jury.

## **Critères de sélection :**

L'originalité de l'histoire, la qualité de la rédaction, la construction de la nouvelle, seront les principaux critères de sélection des lauréats.

## **6 Résultats :**

Ils seront proclamés au cours de l'inauguration du salon le samedi matin 28 novembre 2015 à 11 H. La présence des candidats est souhaitée.

## **7 Informations légales**

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent concours sont traitées conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Les participants sont informés que les données à caractère personnel les concernant sont enregistrées dans le cadre de ce concours et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation selon les modalités du présent règlement. Conformément à la loi Informatique et libertés, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à l'ensemble des données les concernant.

## **8 Autorisations et responsabilités**

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols, pertes, ou dommages causés à l'œuvre envoyée.

L'Association « Festival du livre de Pont-Saint-Esprit et du Gard Rhodanien » ne saurait être rendus responsables des retards et des pertes d'envois du fait des services postaux, des sociétés de livraison ou de leur disparition résultant d'un cas fortuit ou de force majeure ou du fait d'un tiers. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler cette manifestation pour toute raison indépendante de leur volonté.

Les concurrents autorisent l'Association « Festival du livre de Pont-Saint-Esprit et du Gard Rhodanien » à utiliser librement les nouvelles qui lui auront été adressées pour publication, reproduction et représentation sur différentes formes de supports écrit, électronique ou audiovisuel, à savoir:

- Parution dans les publications de l'Association « Festival du livre de Pont-Saint-Esprit et du Gard Rhodanien » ou dans les supports de nos partenaires.
- Sites internet du l'Association « Festival du livre de Pont-Saint-Esprit et du Gard Rhodanien ».

- Toute publication dans les médias dans le cadre de la promotion des résultats du concours et des concours suivants.
- Utilisation des nouvelles après le concours (informations liées au concours de la nouvelle).

Ces utilisations ne pourront donner lieu à une rétribution ou au versement de droits d'auteur.

Pour toute demande particulière, autre que celles mentionnées dans ce règlement, l'Association « Festival du livre de Pont-Saint-Esprit et du Gard Rhodanien s'engage à en informer les auteurs et à n'utiliser leurs textes qu'avec leur autorisation préalable.

## **9 Respect des décisions**

Le fait de poser sa candidature implique l'acceptation complète du présent règlement et des décisions du jury. Le non respect du règlement entraîne l'annulation de la candidature.